

Solidaires

Finances Publiques

L'Orange et les pépins

DIRCOFI SUD EST

Octobre 2014 « passées les bornes, il n'y a plus de limite » Pierre DAC

la DIRCOFI SUD EST est-elle à la rue?

Madame la directrice a émis le souhait que les vérificateurs notifient 110 % des objectifs en septembre.

Le bon vérificateur s'étonne de ce manque d'ambition!

Pourquoi 110 et pas 130 ou 150 voire 200% ?

Cela aurait eu le mérite de montrer un certain niveau d'exigence en matière de contrôle fiscal.

Cette blague de fin d'été nous aura permis de rire un peu et de vérifier à quel point la direction est dans la stratosphère loin des contingences basement matérielles auxquelles sont soumis les agents.

Lors du dernier conseil élargi, les chefs de brigades n'ont pu que sourire face à de telles prétentions en fin d'année.

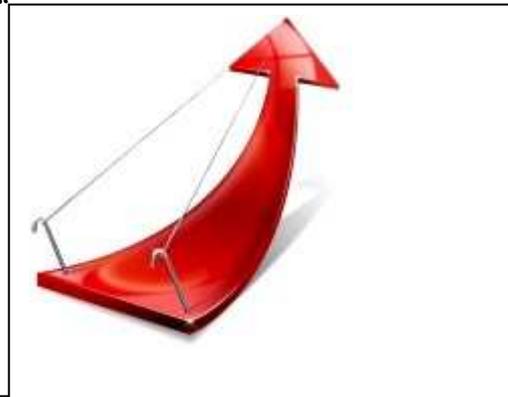
Eux connaissent à la perfection l'état de leur brigade et des difficultés rencontrées par les agents au quotidien.

Comme toutes les fins d'année la question des résultats devient une obsession : nombre de dossiers, moyenne, médiane, etc.

Résultat pour tous les agents : c'est plus de pression, et des conditions de travail dégradées, car il faut aller vite, rendre plus de dossiers et dissimuler les dossiers à faible rendement.

Cette comédie est lassante et surtout elle est la preuve que ce que veulent les directeurs c'est de l'affichage pour cacher la misère de la lutte contre la fraude fiscale.

Nous vivons une drôle d'époque celle du low cost fiscal : peu de moyens, faibles rémunérations et hauts rendements exigés.



Spécial Mode Automne-Hiver 2014 à la DIRCOFI SUD EST

Vous êtes sous pression, changez votre garde robe : un haut de forme, des gants blancs, un smoking, une baguette magique et HOP ! Succès garanti en termes d'objectifs et de résultats.



60 à 80 milliards d'euros de fraude fiscale, c'est assez ?!

Les orientations des gouvernements successifs vont à contresens de la nécessité de lutter contre la fraude. La prochaine loi de finances 2015 devrait ainsi malheureusement prévoir une nouvelle vague de suppressions d'emplois qui, immanquablement, touchera toute la DGFIP.

Or la surcharge que connaissent les services de base impacte directement le contrôle fiscal. Les vérificateurs de la DIRCOFI Sud EST comme les agents des autres direction en ont assez de recevoir des fiches qui dès l'origine aboutiront à pas ou peu de rappels et qui nécessitent du travail ce que la direction à une forte tendance à oublier.

Solidaires Finances Publiques dénonce depuis longtemps le danger grave et imminent des sous effectifs, de la baisse des moyens budgétaires et de la perte de pouvoir d'achat.

Les agents en ont plus que marre de ne pas voir aboutir leur revendication en matière de remboursement de frais.

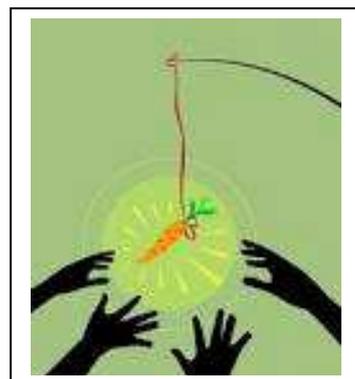
Non seulement les agents doivent demander l'autorisation de se servir de leur voiture ,non seulement, ils doivent payer une surprime d'assurance et le pompon : ils sont remboursés avec des queues de cerise.

LE GEL DU POINT D'INDICE, en cerise sur le gâteau.

C'est pas Ryanair, c'est Ryanfisc !!!

Décidément, pour motiver les agents, la DG n'a plus de carottes en poche :réduction des promotions de promus, IDIV, AFIPA etc..,

Quant à la notation, c'est une caricature d'évaluation par comparatif qui est parfois entre les mains de chefs de service égarés.



Rémunérations : perte de pouvoir d'achat et fin des IFDD

Prime d'intéressement : en plus de la

mesquinerie...l'escroquerie ?!

120 € bruts au lieu de 150 € les années précédentes...payée en août

au lieu de mai juin Solidaires Finances Publiques a dénoncé dès le départ l'annonce par le Directeur Général d'un montant minoré de prime d'intéressement collectif à la performance pour 2013.

Dans son message du 6 juin, notre ancien Directeur Général, indiquait:

" à l'issue de la phase de certification, dix indicateurs sur les douze retenus pour évaluer la performance de la DGFIP pour l'exercice 2013, remplissent les conditions fixées par le dispositif d'intéressement collectif".

Or, dans le rapport d'activité 2013 de la DGFIP officiellement publié le 30 juin 2014, un seul des 12 indicateurs retenus apparaît en deçà de la cible, et de si peu que c'en est ridicule: en effet, le taux de paiement de l'IR, la TH et la TF est « seulement » de **98,32 %** au lieu de **98,50%** attendus par nos têtes dirigeantes qui auront sans doute oublié qu'il y a une crise dont les effets sont dévastateurs...

Nous avons interrogé l'administration à plusieurs reprises, tout au long de l'été, pour qu'elle nous signifie explicitement quel est le 2e indicateur en cause. Toujours pas de réponse à ce jour...

Quoi qu'il en soit, il n'y a que 2 possibilités:

-ou bien il y a une erreur dans le rapport d'activité si M. Bezard a dit vrai dans son courrier du 6 juin dernier,

-ou alors il y a bien 11 indicateurs sur 12 au niveau attendu et ce sont bien 150 € de prime qui doivent être versés aux agents de la DGFIP !



Avis à la population!

Sur la paie d'Octobre la fin des IFDD sera effectuée pour les cadres A, la direction devrait vous donner un document mentionnant le différentiel entre septembre et octobre.

C'est à ce moment que vous verrez les conséquences de cet enfumage.

Car si les frais de repas ou de nuitées seront bien remboursés forfaitairement à chaque déplacement effectif (c'est sur ce motif que la DG avait proposé tout d'abord une compensation à 80% des IFDD, considérant que 20% de la prime couvrait ce type de frais), et si au bout du compte les cotisations sociales seront bien prises en charge par la DGFIP, en revanche l'impact de la fiscalisation restera entièrement à la charge des agents !

Les nouveaux arrivants en brigade et à la BEP ne bénéficieront pas de l'ACF de transition, Ainsi, au sein d'un même service, à grade égal, le montant de la rémunération sera inégale.

UN CTL se tiendra à la DIRCOFIFI SUD-EST le 26 novembre prochain notamment sur le sujet des rémunérations,

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations,

Et pendant ce temps-là : **le CICE, un véritable cadeau fiscal.**

La consultation des Foires Aux Questions (FAQ) (3) concernant le CICE sur le site du ministère de l'économie apporte une réponse édifiante.

Le CICE augmente-t-il la probabilité d'un contrôle pour l'entreprise bénéficiaire ?

Après quelques lignes concernant la question de l'obligation de transparence de l'entreprise par rapport à l'utilisation du CICE, vis-à-vis des partenaires sociaux, il est affirmé ensuite que l'administration fiscale ne contrôlera pas l'utilisation du CICE.

«Un CICE qui ne serait pas utilisé conformément aux objectifs d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise ne fera donc l'objet d'aucune remise en cause par l'administration fiscale ».

Les joies de l'informatique



Les sujets épineux sont nombreux: nous ne reviendrons pas sur l'application CHORUS frais de déplacement, sur la fiabilité de SIRIUS PRO ainsi que celle de TTC, sur la non mise à jour de CFIR (TVA 2014 et IR 2013), sur la quasi-impossibilité de se connecter à la documentation Francis Lefebvre.

Quant à l'assistance informatique, nous déplorons toujours le manque de formation des intervenants sur spécificités du contrôle fiscal (les agents ne sont pas en cause, mais nous dénonçons la politique de la Centrale et la carence de leur directeur de la DISI qui malgré de nombreuses demandes n'a toujours pas proposé une formation adaptée), Il est vrai que les services informatiques sont mis à rude épreuve, la charge de travail augmente constamment(F-Secure, déploiement W7). **Tout doit être bouclé dans un délai extrêmement court, alors que cette opération, pour être conduite dans de bonnes conditions, aurait dû être étalée sur une durée beaucoup plus longue.**

De plus, la lourdeur de l'organisation de l'assistance entrave notre travail, Désormais, ne disposant plus de l'habilitation administrateur, le plus petit problème oblige les agents à prendre rendez-vous avec l'assistance ce qui augmente la charge de travail des collègues de la DISI et fait perdre du temps aux agents,

Au niveau local, les agents de la Division II connaissent le bonheur de recommencer l'inventaire du parc informatique (inventaire qui est refait tous les ans alors que le nombre d'agents arrivants ou changeants de matériel est limité),

Manifestement, l'organisation de la division II reste perfectible: après le gag des claviers qwerty, certains vérificateurs ont dû attendre plus de 15 jours pour disposer d'un portable alors qu'avec un peu de bon sens, des ordinateurs auraient pu rester disponibles pour pallier ce genre d'incident largement prévisible.

La dernière de NABILLA: Allô, t'as un PC quoi? Et tu ne connais pas ton adresse IP



Une nouvelle démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP),

Bien que notre Directrice s'entête à présenter un plan de prévention



totallement creux en matière de RPS (charge de travail, management inhumain). Nous vous invitons à faire remonter à la direction et aux représentants des personnels tous vos constats en la matière.

N'oubliez pas de nous contacter si vous rencontrez des problèmes !

Nos coordonnées
Valérie CHIABOTTO: 04-91-11-55-76
Virginie JABOUILLE: 04-91-11-55-95
Pascale MOLLA : 04-91-13-82-99
Philippe ODDONE: 04-91-11-55-81
Isabelle THERON: 04-91-13-82-32
Françoise SCHWOERER :04-91-11-55-09
José-Valentine SAMARAN : 06-22-26-54-96
ou 04-91-11-55-99

Rejoignez-nous !

Jamais seul avec SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

Premier syndicat de la DGFIP

Notation, mutations, luttes en cours, nos Finances Publiques,

retraites..

La force de tous les Agents de la DGFIP *J'adhère!*

A bientôt pour de nouvelles rencontres sur le terrain
N'hésitez pas à nous s
Et surtout, surtout,

